

Niveau :	<b>MASTER</b>					<b>M2</b>
Domaine :	Arts lettres langues					
Mention :	<b>LLCER</b>					
Parcours :	<b>REVI (Recherche et Veille Internationale)</b> <i>parcours Ingénierie de la recherche</i> <i>et</i> <i>parcours Veille Documentaire Internationale</i> <b>Version hybride</b> <b>Option Etudes anglophones ou Option Etudes hispaniques</b>					
Volume horaire étudiant :	120 h IR 60h VDI	8h IR 24h VDI	h	h	430h IR 458h SI	<b>558 h IR</b> <b>542h VDI</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais ou espagnol			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<b>Sylvie Crinquand</b> Professeure ☎ 03.80.39.50.00 <a href="mailto:Sylvie.Crinquand@u-bourgogne.fr">Sylvie.Crinquand@u-bourgogne.fr</a> Pour l'espagnol Paloma Bravo Paloma.Bravo@u-bourgogne.fr	Anne Montmayer 03 80 39 52 58 Anne.Montmayer@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	<b>CFOAD</b>

**Objectifs de la formation et débouchés :**

## ■ Objectifs :

Le titulaire de ce diplôme est un cadre qui peut exercer les fonctions suivantes :

- conduire une recherche approfondie, effectuer une veille informationnelle, y compris dans une langue étrangère, rédiger des synthèses, écrites ou orales.
- transposer des connaissances pour divers publics d'apprenants.
- assurer la conduite et le soutien de projets de recherche
- aider au pilotage des entreprises et institutions,
- rassembler des données pour les mettre au service de décideurs ou de commanditaires professionnels.

Il peut travailler seul ou en équipe.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

- Possibilité pour les titulaires du M2 de continuer en 6<sup>e</sup> année post master pour préparer le concours de l'agrégation.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, de poursuivre le parcours universitaire vers le doctorat.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, d'entrer dans la vie active en tant qu'ingénieur d'étude dans une institution.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, d'entrer dans une entreprise en tant que community manager, chargé de veille et d'études, data analyst, social data analyst, analyste de données d'opinion, analyste en e-réputation

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- niveau C2 du CECRL dans les quatre compétences en langue étrangère
- rédaction de notes de synthèse, de rapports, d'articles adaptés au public ciblé
- soutien au montage de projets de recherche
- utilisation des outils et des modalités de la veille et de la recherche d'information

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- maîtrise des outils de recherche et connaissance du cadre institutionnel
- rédaction de synthèses et de rapports de tout type
- expertise sur les sources de recherche en langue étrangère
- maîtrise des outils et des techniques de veille

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

1) avoir validé une première année de master ou être titulaire d'un diplôme susceptible d'être reconnu équivalent, correspondant au moins à un niveau bac+4,

2) pour les étudiants inscrits en option « Ingénierie de la recherche », obtenir l'accord d'un enseignant directeur de recherche (demander la liste au secrétariat des masters).

L'obtention de ce double accord est fonction des résultats du cursus antérieur, de la qualité du travail de recherche réalisé dans le cadre de la maîtrise ou de la 1<sup>ère</sup> année de master ou du diplôme reconnu équivalent, de la validité du projet de recherche proposé.

Dossier de candidature:

- Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- une note brève de présentation du projet de recherche,
- un curriculum vitae universitaire,
- un document attestant la validation de la 1<sup>ère</sup> année de master ou

l'obtention d'une maîtrise,

- un exemplaire éventuel du mémoire éventuellement réalisé dans le cadre de ces mêmes années d'études.

- Les candidats titulaires de diplômes étrangers devront prendre contact avec le secrétariat du diplôme en vue de constituer un dossier spécifique qui sera soumis à la commission d'équivalence.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, de préférence début juillet, au plus tard fin août, à :

CFOAD  
4, Bd Gabriel  
21000 DIJON

- Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le directeur de recherche de leur choix en vue d'obtenir une autorisation d'inscription. Cette autorisation sera enregistrée sur un document que les étudiants pourront retirer au service scolarité.

## Organisation et descriptif des études :

### ■ Schéma général des parcours possibles :

Deux parcours sont possibles dans la spécialité REVI : REVI - IR (ingénierie de la recherche) ou REVI - VDI (veille documentaire internationale).

### ■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

*Pour plus de clarté, l'option VDI est en bleu, et l'option IR en vert, le tronc commun en noir*

*Les étudiants inscrits en VDI font un stage d'une durée minimum de 4 mois, ce qui explique le nombre d'heures inférieur*

*(120CM étudiants et 8h TD) – 60 ECTS (60h CM étudiants et 24h TD) 60 ECTS VDI*

UE 1	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Méthodologie de la recherche</b>	Mémoire de recherche avec soutenance	11 14	0	0			CT	6
<b>Stage</b>	Stage rapport et soutenance		0	6			CT	10
<b>TOTAL UE</b>			<b>0</b>			<b>19/37</b>		<b>6/10</b>

UE 2	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Pratique de la recherche</b>	Participation à plusieurs manifestations scientifiques	11 14	0			9	CT	2
<b>Projet tutoré</b>	Projet de veille encadré	11 14	0	6		5	CT	1
<b>TOTAL UE</b>						<b>9/5</b>		<b>2/1</b>

UE 3	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Approches théoriques</b> <i>NB. Commun avec le parcours veille pour partie</i>	Cours de théorie ouvert aux 2 langues	11 14	24/12			5	CT	1
	Cours de théorie choisi par l'étudiant dans une autre filière*	Dépendra du cours choisi	(24)/ (12)			5	CT	1
<b>TOTAL UE</b>			<b>48/24</b>			<b>10/5</b>		<b>2/1</b>

\* des accords ont été passés avec les responsables d'autres masters préparés dans le cadre du CFOAD

UE 4	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Ingénierie de la recherche</b>	STAGE dans l'un des programmes de recherche de TIL, de la MSH ou du SCD et projet tutoré en lien avec TIL	11 12 14	0	8		9	CT	2
<b>Ingénierie de Veille</b>	Techniques de veille niveau 3	11 14	0	12		5	CT	1
<b>TOTAL UE</b>			<b>0</b>	<b>8/12</b>		<b>9/5</b>		<b>2/1</b>

UE 5	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Séminaires de spécialisation par grands domaines de recherche</b> <i>NB. Commun avec le parcours veille</i>	Séminaires 1	11 14	36				CT	2
	Séminaires 2	11 14	36				CT	2
<b>TOTAL UE</b>			<b>72/36</b>			<b>13/8</b>		<b>3/2</b>

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

Une session en mai et une session en septembre

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Les UE 1, 2, 3 et 4 sont communes aux différentes langues.

Les séminaires de recherche changeront d'intitulé selon les années, et en accord avec les activités du Centre Interlangues EA-4182. Les étudiants de M2 REVI seront invités, dans le cadre de leurs UE de recherche, à assister à un certain nombre de colloques et journées d'études, dont certains sont disponibles sous forme d'enregistrements.